

de l'agriculture urbaine

Présentation par Elsie Lefebvre Conseillère de ville du district Villeray



L'agriculture urbaine prend diverses formes

Jardins collectifs et communautaires
Marchés public locaux
Ruches urbaines
Arbres fruitiers
Distribution de plants de tomates
et de fines herbes



et génère de nombreux bénéfices



rapprochements culturels préservation de la biodiversité lutte aux îlots de chaleur saine Gestion des eaux de pluie contribution à la sécurité alimentaire

Consolider les acquis actuels

Recommandation 1

Relancer dans les meilleurs délais les travaux devant mener à l'adoption d'une *Stratégie municipale de verdissement* qui permettra d'accélérer la mise en œuvre de mesures de verdissement à travers la ville et, dans cette stratégie, accorder une place significative à l'agriculture urbaine et en reconnaître les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Recommandation 2

Exiger qu'un minimum de 20 % de la superficie de tout nouveau projet immobilier, public ou privé, soit consacré à des espaces verts et systématiquement étudier la possibilité d'y réserver un espace pour l'agriculture urbaine.

Recommandation 3

Exiger l'application de mesures de verdissement lors de travaux de réfection routière entrepris par les arrondissements ou la ville-centre et étudier la possibilité d'y réserver un espace pour l'agriculture urbaine en tenant compte de critères de santé et de sécurité publiques.

Un portrait global pour mieux orienter la prise de décision

Recommandation 4

Cartographier les espaces publics et collectifs utilisés pour l'agriculture urbaine et en faire le suivi annuel.

Recommandation 5

Développer des indicateurs d'action concrets en lien avec les objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise relatifs à l'agriculture urbaine et produire l'information nécessaire afin d'en faire un suivi adéquat.

Recommandation 6

Produire un second rapport sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal qui met en corrélation les informations issues des indicateurs d'action avec des données socio-économiques et environnementales de manière à aider les arrondissements dans leur prise de décision.

Intégrer l'AU à la planification

Recommandation 7

Reconnaître l'importance et les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture urbaine dans le Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal.

Recommandation 8

Intégrer des objectifs chiffrés dans le Plan d'urbanisme de Montréal relatifs à la production alimentaire en milieu urbain de haute densité, de manière à compléter les objectifs du PMAD en milieu périurbain.

Faire preuve d'audace

Recommandation 9

Soutenir financièrement les acteurs du milieu œuvrant au développement de l'agriculture urbaine, notamment les éco-quartiers, et encourager la mise en œuvre de projets pilotes innovateurs en matière d'agriculture urbaine.

Développer les outils nécessaires

Recommandation 10

Mettre sur pied un comité de mise en œuvre à la Ville de Montréal dont l'objectif sera de développer les outils municipaux de planification, de réglementation et de financement nécessaires à la promotion de l'agriculture urbaine en tenant compte des objectifs suivants :

- 1. Accroître l'espace dédié à l'agriculture urbaine
- 2. Mettre l'agriculture urbaine à profit pour réduire l'insécurité alimentaire
- 3. Soutenir et développer la chaîne de services parallèle à l'agriculture urbaine
- 4. Améliorer le financement destiné à l'agriculture urbaine

Des exemples pour des mesures pionnières

1. Accroître l'espace dédié à l'AU

- permettre l'utilisation des <u>espaces publics</u> (toits et murs municipaux, stationnements, espaces sous-utilisés, parcs et ruelles vertes)
- identifier les lieux de reconversion potentielle (bétonnés et friches industrielles)
- o créer un service de <u>mise en contact</u> entre citoyens et propriétaires de terrains vacants
- exiger la création de <u>toits verts</u> sur les nouveaux édifices d'envergure
- soutenir les <u>projets innovateurs</u>, notamment l'agriculture en serres et en hauteur

2. Améliorer le financement destiné à l'AU

- o créer des <u>incitatifs financiers</u> pour encourager la culture des terrains privés (via la taxe foncière par exemple)
- o soutenir financièrement la <u>décontamination</u> de nouveaux jardins
- réserver une partie des sommes destinées à financier la création de <u>Quartiers 21</u> pour l'AU
- Mobiliser financièrement divers acteurs de la société (fondations, entreprises, organismes)
- o soutenir financièrement l'ensemble de la <u>chaîne de services</u> liés à l'AU et les projets innovateurs

3. Mettre l'agriculture urbaine à profit pour réduire l'insécurité alimentaire

- intégrer un volet agricole dans les chapitres d'arrondissement du Plan d'urbanisme
- modifier les programmes de <u>revitalisation urbaine intégrée</u>
 (RUI) pour prioriser le volet agricole
- accroître le nombre de <u>marchés publics</u>, notamment dans les parcs locaux
- Planter <u>des arbres fruitiers</u> dans les quartiers défavorisés, les corridors scolaires et les déserts alimentaires et inclure cette mesure au <u>Plan d'action canopée</u> 2012-2021

4. Soutenir et développer la chaîne de services parallèle à l'agriculture urbaine

- o développer un volet destiné à l'AU dans les programmes de valorisation des <u>matières résiduelles</u>
- o créer une <u>étiquette « Montréal »</u> pour les produits locaux
- o élaborer des <u>outils éducatifs</u> et informationnels
- soutenir les plateformes citoyennes de <u>partage</u> d'information



www.visionmtl.com

Cultiver Montréal Le futur de l'agriculture urbaine

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique de l'OCPM sur l'état de l'agriculture urbaine
Juin 2012

3430, rue Saint-Denis, bureau 300 Montréal, Québec (514) 861-4455 info@visionmtl.com